

CANADA

Débats de la Chambre des communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

Présidence de l'honorable Alan A. Macnaughton, Orateur

Le mardi 18 février 1964

OUVERTURE DE LA DEUXIÈME SESSION DE LA VINGT-SIXIÈME LÉGISLATURE

Le Parlement, ayant été prorogé le 21 décembre 1963, est convoqué aujourd'hui à Ottawa pour l'expédition des affaires.

La séance est ouverte à trois heures, sous la présidence de M. l'Orateur.

M. l'Orateur donne lecture d'une communication du secrétaire du Gouverneur général, annonçant que Son Excellence le Gouverneur général sera présent à la salle du Sénat, à trois heures, cet après-midi, pour procéder à l'ouverture officielle de la session du Parlement fédéral.

Le major C.-R. Lamoureux, gentilhomme huissier de la verge noire, apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, c'est le désir de Son Excellence le Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se transporte à la salle du Sénat.

Et les députés, de retour à la Chambre des communes:

(Texte)

NOUVEAUX DÉPUTÉS

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du Directeur général des élections les certificats d'élection de deux députés, savoir:

M. Fernand-E. Leblanc, dans la circonscription électorale de Laurier; et

M. Marcel Prud'homme, dans la circonscription électorale de Saint-Denis.

PRÉSENTATION DE NOUVEAUX DÉPUTÉS

M. Fernand-E. Leblanc, député de la circonscription électorale de Laurier, est présenté par le très honorable M. L. B. Pearson et l'honorable M. J.-P. Deschatelets.

M. Marcel Prud'homme, député de la circonscription électorale de St-Denis, est présenté par le très honorable L. B. Pearson et l'honorable Maurice Lamontagne.

(Traduction)

SERMENTS D'OFFICE

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre) demande à présenter le bill n° C-1 relatif à l'administration des serments d'office.

La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.

LE DISCOURS DU TRÔNE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de faire connaître à la Chambre que, lorsque celle-ci s'est rendue auprès de Son Excellence aujourd'hui, dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de prononcer un discours devant les deux Chambres du Parlement. Afin d'éviter les erreurs, j'en ai obtenu le texte qui est ainsi conçu:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je vous souhaite la bienvenue à la deuxième session de la vingt-sixième législature du Canada.

Il est possible, à l'heure actuelle, malgré des problèmes nombreux, de délibérer sur les affaires canadiennes et internationales dans un climat d'espoir raisonné.

Mon Gouvernement s'efforcera de contribuer, par tous les moyens en son pouvoir, à maintenir la paix et à améliorer les rapports internationaux; à renforcer notre unité nationale grâce à un fédéralisme coopératif; à favoriser le plein emploi de la main-d'œuvre ainsi que la croissance rationnelle de notre économie; et à élargir les possibilités d'une bonne existence, qui devraient être accessibles à tous les Canadiens.

Nous songeons avec plaisir à la visite que nous rendra, l'automne prochain, Sa Majesté la Reine Élisabeth. La présence parmi nous de la Reine du Canada marquera, pour notre pays, le moment historique des conférences interprovinciales sur la Confédération; et elle fera ressortir de nouveau l'importance que nous accordons au Commonwealth, qui peut stimuler puissamment la compréhension et la collaboration dans un monde dont les parties deviennent toujours plus interdépendantes.